



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 118173

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de Mme la ministre de la défense sur la nécessité de protéger notre environnement, cette protection devant être effectuée quotidiennement non seulement par les particuliers mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de favoriser le recyclage des cartouches d'encre des photocopieurs au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

Texte de la réponse

Partie prenante à la stratégie nationale de développement durable, le ministère de la défense réalise systématiquement la collecte et le recyclage des cartouches d'encre des photocopieurs, conformément aux dispositions du code de l'environnement et du décret du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets. Les services du ministère ont recours à divers moyens destinés au recyclage de ces cartouches. Ainsi, au sein de l'administration centrale, la récupération de différents consommables bureautiques (cartouches d'encre liquide, cartouches d'encre sèche, cartouches impact, cartouches transfert thermique, bidons de toner et d'huile, photorécepteurs de tambours...) est réalisée par une société agréée spécialement chargée de la collecte et du recyclage de ces déchets. Lorsque les photocopieurs sont en location, le recyclage des déchets est parfois réalisé par la société propriétaire du matériel. D'autres organismes du ministère de la défense ont fait le choix de confier leurs cartouches usagées à des associations caritatives ou à des centres d'aide par le travail. Au-delà de ce dispositif de collecte spécifique, le ministère de la défense s'attache à mener des actions de sensibilisation au sein de ses services afin d'optimiser l'utilisation des cartouches d'encre des photocopieurs.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118173

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1466

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4472